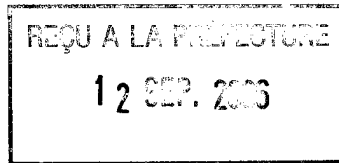


Service instructeur
Actions Educatives
et Jeunesse



N° 8^e/5906

Service consulté

**CONCESSIONS DE LOGEMENTS DANS LES COLLEGES:
Collège Charles PEGUY à WITTELSHEIM**

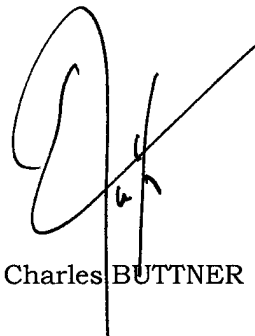
Résumé : *Ce rapport a pour objet de soumettre à la Commission Permanente une nouvelle répartition des concessions de logement par nécessité absolue de service au collège Charles PEGUY à WITTELSHEIM.*

Le décret n°86-428 du 14 mars 1986 relatif aux concessions de logement accordées aux personnels de l'Etat dans les établissements publics locaux d'enseignement prévoit que sur rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration propose les emplois dont les titulaires bénéficient d'une concession par nécessité absolue ou par utilité de service, la situation et la consistance des locaux concédés, ainsi que les conditions financières de chaque concession.

La collectivité de rattachement fixe la liste des concessions de logement attribuées par nécessité absolue de service.

Le conseil d'administration du collège Charles PEGUY, par délibérations du 16 juin 2006, propose une nouvelle répartition des concessions de logement par nécessité absolue de service. La situation ancienne des logements figure en annexe I du rapport, la situation nouvelle figure en annexe II.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

ANNEXE I
SITUATION ANCIENNE

CONCESSIONS DE LOGEMENTS
DANS LE COLLEGE Charles PEGUY à WITTELSHEIM

	Situation des appartements (bâtiment, étage, côté...)	Nombre de pièces	Surface	EMPLOIS
1)	Bâtiment logements 2 ^{ème} étage côté droit	5	98,57m ²	Principal
2)	Bâtiment logements 2 ^{ème} étage côté gauche	3	68,96m ²	Ouvrier Professionnel
3)	Bâtiment logements 1 ^{er} étage côté droit	4	84,27m ²	Principal Adjoint
4)	Bâtiment logements 1 ^{er} étage côté gauche	4	83,88m ²	Gestionnaire
5)	Bâtiment logements rez de chaussée côté gauche	4	81,13m ²	Directeur de la SEGPA
6)	Bâtiments vestiaires 1 ^{er} étage côté droit	4	105m ²	Sans affectation
7)	Bâtiment vestiaires 1 ^{er} étage côté gauche	studio	25,30m ²	Sans affectation

ANNEXE II
SITUATION NOUVELLE

**CONCESSIONS DE LOGEMENT PAR
NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE
DANS LE COLLEGE Charles PEGUY à WITTELSHEIM**

- ✘ Nombre d'agents de direction, de gestion ou d'éducation pouvant être logés par nécessité absolue de service en fonction du classement pondéré de l'établissement (849 points à la rentrée scolaire 2005/2006) : 4
- ✘ Nombre d'agents soignants, ouvriers ou de service devant être logés par nécessité absolue de service : 2

	Situation des appartements (bâtiment, étage, côté...)	Nombre de pièces	Surface	EMPLOIS	Date du conseil d'administration
1)	Bâtiment logements 2 ^{ème} étage côté droit	5	98,57m ²	Principal	16/06/2006
2)	Bâtiment logements 2 ^{ème} étage côté gauche	3	68,96m ²	Ouvrier Professionnel	16/06/2006
3)	Bâtiment logements 1 ^{er} étage côté droit	4	84,27m ²	Gestionnaire	16/06/2006
4)	Bâtiment logements 1 ^{er} étage côté gauche	4	83,88m ²	Conseiller Principal d'Education	16/06/2006
5)	Bâtiment logements rez de chaussée côté gauche	4	81,13m ²	Ouvrier d'entretien et d'accueil	16/06/2006
6)	Bâtiments vestiaires 1 ^{er} étage côté droit	4	105m ²	Principal Adjoint	16/06/2006
7)	Bâtiment vestiaires 1 ^{er} étage côté gauche	studio	25,30m ²	Sans affectation	